ARASMAC

AAS • AFJ • AJEMA • CRD • CSR

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Morges, le 5 novembre 2026

Aux Municipalités des
56 Communes de la région
Morges-Aubonne-Cossonay

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames, Messieurs les délégué·es du Conseil intercommunal,

Les délégué·es ARASMAC des communes sont convoqué·es en séance ordinaire du Conseil intercommunal

Mercredi 25 novembre 2026 à 19h00
Salle des Pressoirs, Lonay

Ordre du jour :

1. Signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation nouveaux·lles conseiller·ères communaux·ales
4. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2026
5. Préavis N° 03/11.2026 "Budget 2027"
6. Préavis N° 04/11.2026 "Demandes d'autorisations générales"
7. Préavis N° 05/11.2026 "Indemnités du Comité de direction et du Conseil intercommunal"
8. Communications du Bureau
9. Communications du Comité de direction ARASMAC
10. Divers et propositions (date et lieu de la prochaine séance)

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède et au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions de croire, Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics, Mesdames, Messieurs les délégué·es, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom du Conseil intercommunal

Elisabeth Morerod
Présidente

Marta Da Cunha
Secrétaire

p.a. Rue de Couvaloup 10 | Case postale | 1110 Morges
T. 021 804 98 98 | ci@arasmac.ch | www.arasmac.ch